

vue stratégique, mais M. Thiers ayant parlé, la Commission s'est inclinée. Il serait facile de dire que la Chambre ratifierait les propositions de la Commission. Il est déjà bien assez malheureux d'être obligés par la force d'abandonner des Français, sans encore traîner comme d'une marchandise de ceux de nos compatriotes qui ont pu, à la suite des préliminaires de paix, se croire échappés à la griffe allemande. Au point de vue commercial, nous perdons à cet échange des mines et des usines, d'une valeur considérable. Au point de vue stratégique, nous découvrons encore davantage le chemin de Paris. Au point de vue moral, ce n'est pas défendable. Espérons que la Chambre ne voudra pas, devant l'histoire, endosser la responsabilité de ce trafic de chair humaine.

M. Schœlcher, qui a enfin obtenu de la Commune sa mise en liberté, assistait hier à la séance de la Chambre. Le parti bonapartiste fait dans les départements agricoles une campagne des plus actives en faveur d'une restauration de la dynastie napoléonienne. Le *Soir* signale une lettre signée Louis-Duchêne et adressée aux paysans, qui circule en ce moment dans un grand nombre de localités. Elle est fort habilement écrite et surtout de nature à frapper vivement l'imagination des paysans.

L'auteur de cette lettre commence par dire qu'il n'est ni un auteur, ni un homme élevé dans les collèges, mais bien le fils d'un cultivateur qui s'est enrichi par son travail, qui ne doit rien et ne demande rien à personne. Tout espèce de forme de gouvernement lui serait indifférente, prétend-il, s'il n'aurait pas tant la France et surtout les paysans. Il cherche ensuite à prouver que le seul moyen d'établir en France un gouvernement pouvant rendre la prospérité à la nation est un plébiscite basé sur le suffrage universel.

Mais, ajoute-t-il, un pareil gouvernement ne peut ni être le gouvernement de M. Thiers, qui appelle le peuple « la vile multitude », ni celui de J. Favre qui a dit de lui à la tribune « cette population imbecile de la campagne » ni celui de Gambetta, qui accusait les paysans de lâcheté pendant qu'ils se faisaient tuer pour leur patrie. Ce ne peut être qu'un gouvernement dont le peuple a senti instinctivement la nécessité et qui lui a été suggéré par la Providence, ce ne peut être que celui de si malheureux et si colonnalisé empereur Louis-Napoléon Bonaparte ; qui a dit que « ses amis n'habitaient pas de palais et des châteaux, mais des chaumières ».

Le français annonce que M. le vicomte de Meaux vient d'être nommé rapporteur de la Commission du traité de paix. Il y a eu, hier, Conseil des ministres à la Préfecture. On s'est occupé surtout de la question militaire ; des résolutions importantes ont été prises, elles seront mises à exécution dans le plus bref délai.

## NOUVELLES DE PARIS

### L'EXPLOSION DE L'AVENUE RAPP.

Les détails qui nous parviennent au sujet de la terrible catastrophe de mercredi dernier sont navrants. L'explosion a eu lieu vers six heures du soir, avec un bruit formidable qui ébranla tout Paris. En un instant, les rues furent remplies de gens effarés qui s'interrogeaient sur ce qui venait d'arriver, et, comme de coutume, les bruits les plus contradictoires circulaient de bouche en bouche. L'un disait que c'était l'attaque finale des Versaillais et qu'ils avaient fait sauter un fort. L'autre prétendait que c'était un des bastions.

Soudain, on vit s'élever une grande colonne de fumée blanche dans la direction des Invalides ; des milliers de personnes se précipitèrent de ce côté, et le spectacle le plus lugubre s'offrit à leurs regards. Des femmes, des enfants, en proie à une profonde terreur, fuyait dans une direction opposée à celle qui suivait la foule. Des hommes chargés de meubles, vint transportant sur un brancard quelques victimes de la catastrophe, se dirigeaient du côté de l'eau. La manufacture de l'avenue Rapp était en feu et le grondement de ses flammes s'entendait à une grande distance. De temps en temps, des explosions avaient lieu, et de nouvelles colonnes de fumée s'élevaient au dessus des autres.

Toutes les rues avoisinantes étaient remplies de débris humains qui avaient été projetés à une grande distance par la force de l'explosion. Dans tout le quartier, il n'est pas resté un seul carreau aux fenêtres. Le sol est couvert de débris de verres, au milieu desquels on trouve des balles noircies et à moitié fondues, qui ont été lancées dans toutes les directions. Immédiatement après l'explosion, le colonel Vinot, commandant du Champ-de-Mars, est arrivé sur les lieux avec un détachement de soldats, et a entouré la manufacture. Il a fait arrêter toutes les personnes du voisinage. A six heures et demie, un détachement de cavalerie a dispersé la foule dans l'avenue. D'autres magasins à poudre se trouvent près de là, et on craint que l'incendie ne s'y communique. On ne connaît pas encore le chiffre exact des victimes. On le porte de cent à cent cinquante. Les journaux sont remplis de détails sur la catastrophe. La plupart des magasins de la rue Saint-Dominique, qui se trouve à angle droit de l'avenue Rapp, ont été enfoncés. Hier matin, à neuf heures, quatre personnes ont été arrêtées, et, à peu près à la même heure, quatre cents déserteurs de l'armée de Versailles ont été dirigés dans l'intérieur de Paris sous bonne escorte. Les restes de la plupart des victimes ont été exposés sur les degrés de l'église Saint-Pierre.

En dehors des grilles, une foule immense ne cesse de circuler. L'intérieur de l'édifice est occupé par un détachement de gardes nationaux qui fument, boivent et rient. Le nombre des victimes serait beaucoup plus considérable si la plupart des ouvriers n'avaient quitté leur travail juste un quart d'heure avant la catastrophe. Un attaché de l'ambassade américaine a été lancé en l'air par la force de l'explosion, mais, chose bizarre, il n'a pas été sérieusement blessé. Il y a eu une séance orageuse à la Commune hier. Un vote de censure avait été proposé contre les membres qui ont publié dernièrement une protestation contre le Comité de salut public.

Le procureur du délégué à la Justice a été invité par la Commune à mettre à exécution la loi du 7 avril concernant les otages. Vert, l'inventeur d'un nouveau ballon navigable, a exposé, cette après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, des croquis d'une série d'expériences qu'il a faites avec son aérostat. Il demande des fonds à la Commune pour réparer le ballon qui avait été construit d'abord pour servir contre les Prussiens. Il déclare qu'avec son appareil il peut détruire tout Versailles.

Si la Commune n'accepte pas ses offres brillantes, l'inventeur fera un appel au patriotisme du public. Hier, jour de l'Ascension, les rues de la capitale étaient remplies de promeneurs. La place Vendôme a été l'objet d'un véritable pèlerinage ; la circulation y a été complètement établie. Il y avait concert dans le jardin des Tuileries, depuis deux heures jusqu'à huit. Le prix d'entrée était de cinquante centimes, et grâce au beau temps l'affluence était considérable.

M. Gambon vient de s'enrôler dans le corps des volontaires connus sous le nom de Franc-tireurs de la révolution. Les habitants du faubourg Saint-Antoine réclament de l'ouvrage. Le mécontentement dans ce quartier prend des proportions inquiétantes.

Le fort de Bicêtre a entrepris un feu violent, ce matin, pour disperser une reconnaissance faite par la cavalerie des insurgés. Quarante mille Versaillais occupent le bois de Boulogne. On s'attend bientôt à une sérieuse attaque. Un spéculateur a fait une soumission tendant à obtenir le droit d'acheter en détail les briques et les tuiles de la maison de Thiers pour en faire des presse-papier et des bibelots d'étager.

Pour les amateurs de curiosités, ce sera évidemment une des choses les plus curieuses de ce temps-ci, et qui ne sera pas un des témoignages les moins visibles de l'ineptie des révolutionnaires.

Tous les moyens sont bons pour sortir de Paris. Un des nombreux cochers parisiens qui encombrant Versailles et qui sont absolument incapables d'y conduire les bourgeois autrement qu'en se laissant noyer par eux, racontait que, décidé à fuir les doucours de la Commune, il s'était dirigé vers la barrière la plus proche et que la grande surprise de se trouver nez à nez avec un ancien cocher de ses amis, orné des galons de capitaine des fédérés.

Celui-ci reconnaissant en lui un ancien camarade, s'était contenté de dire : — Tiens ! te voilà, vieille fripouille, tu fiches le camp ! passe mon vieux.

Il en est qui n'ont d'autres ressources que de suivre les convois qui se rendent à des cimetières situés *extra muros*. Jamais les enterrements n'ont été accompagnés d'autant d'affligés. On s'englote jusqu'au cimetière et à peine y est-on arrivé que chacun se sauve dans sa direction ; malheureusement, on exige maintenant la lettre de faire part.

Une jeune avocat bien connu n'a pu sortir de Paris la semaine dernière que sous le costume de vidangeur ! Cela lui a porté bonheur et il est arrivé sans encombre à destination.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 18 mai.

(Présidence de M. MARTEL, vice-président.)

La séance est ouverte à 3 h. 40. Il est donné lecture du procès-verbal, qui est adopté sans discussion. Député d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

LE PRÉSIDENT lit une lettre de M. Depasse, député du Pas-de-Calais, demandant un congé de 3 jours pour affaires de famille. L'ordre du jour appelle la lecture et la discussion du rapport sur le projet de loi portant ratification du traité de paix avec l'Empire d'Allemagne.

La parole est à M. le comte de Meaux, rapporteur de la Commission chargée de l'examen. M. DE MEUX, rapporteur. — Messieurs, les préliminaires de paix que vous avez été condamnés à subir à Bordeaux, sont changés en traité définitif de paix. Cette paix est, à nos yeux, la plus douloureuse et la plus inévitable qu'on ait jamais vue dans notre histoire. Le 3e empire a livré l'empire à la 3e invasion. Et quand une Assemblée librement élue a pu être réunie, elle s'est trouvée devant cette situation de la France : Le tiers de son territoire occupé par l'ennemi, ses cadres d'officiers prisonniers avec des armées entières, des débris d'armées défaits et des recrues valeureuses mais impuissantes pour diverses causes devant un ennemi partout en armes et victorieux ; voilà ce qui ressort des faits les plus éclatants et les plus irrécusables. Nous ne pouvions plus sauver les territoires exigés ; nous n'avions plus qu'à sauver la France sanglante et mutilée.

Nous avons souscrit les préliminaires de paix avec douleur. La nécessité qui nous a contraints à Bordeaux nous a suivis à Versailles. Rien n'est venu changer ni du dedans ni du dehors ; rien qui pût atténuer nos malheurs. Le contraire a eu lieu plutôt.

L'effort de la démogogie au 31 octobre avait pesé sur la paix prête à être signée. Le triomphe de la démogogie au 18 mars suspend aujourd'hui la libération du territoire. Si le traité définitif n'a fait que reproduire les préliminaires de paix, nous n'avons rien à ajouter à notre première décision, mais nous avons le pénible devoir d'examiner en quoi les deux conventions diffèrent l'une de l'autre, de les comparer entre elles et de peser ces différences d'une main ferme et la mort dans l'âme.

Une de ces différences consiste en ce que le traité recule le terme de l'évacuation jusqu'après le rétablissement de l'ordre. Nous devons cela à la démogogie. Quelque dure que soit cette clause, nous avons l'espoir que les Allemands ne conserveront pas longtemps le privilège de s'occuper de nos affaires intérieures, le ministre des finances nous ayant donné l'assurance que les premiers 1,500 millions se-

ront payés d'un seul coup en un seul emprunt. En ce qui concerne la question commerciale, on nous avait proposé de renouveler pour dix ans le traité de commerce expirant en 1867. Nos plénipotentiaires ont revendiqué pour notre pays le droit de régler ses tarifs lui-même. Relativement à Belfort, nous avons à choisir, entre une plus grande extension de notre territoire du côté de Belfort et un abandon de notre territoire du côté de Thionville, sur la frontière du Luxembourg. Le gouvernement conseille fortement cet échange. Après avoir interrogé les populations, les autorités militaires et en général toutes les personnes compétentes, la commission s'est déterminée, non sans débat, à vous le conseiller elle-même. Le Luxembourg, enclavé en quelque sorte dans l'Allemagne et la perte de quelques milliers de Français, qui devaient croire leur sort fixé, voilà, surtout, ce qui nous a tous émus. Toutefois, la majorité de la commission a cru qu'il valait mieux nous couvrir à l'Est qu'on nous rapproche de la frontière de la Suisse, pour le cas où la neutralité de ce pays serait mise en question.

L'industrie alsacienne pourrait, en quelque partie, trouver un débouché en notre pays et s'y transporter plus facilement. Si la Prusse acquiert des terrains miniers dans la Moselle dont elle a besoin, nous acquérons, nous aussi, des gisements miniers dans le territoire échangé. Des deux côtés, il s'agit de Français à sauvegarder, nous devons en sauver le plus grand nombre. En cédant une forêt de l'Etat, nous acquérons 4,000 français de plus.

On voit aussi que la commission a examiné sérieusement la question des frontières. La plus humble chaumière lui a paru mériter cet examen.

La commission a surtout vu dans la ratification du traité les chances et les moyens de hâter l'évacuation des troupes étrangères. Nous devons, toutefois, avant de terminer cet examen, saluer le repatriement de nos prisonniers qui ont été de si douloureuses victimes d'un régime à jamais tombé. Cette considération ne paraît pas à l'Assemblée sans quelque consolation quand ces prisonniers lui seront rendus.

La commission propose d'en ratifier le traité et d'accepter l'échange proposé par l'art. 1er de ce traité.

En ratifiant le traité comme elle a ratifié les préliminaires, l'Assemblée pourra prendre Dieu, notre pays, l'Europe, le monde à témoins, que ce n'est pas nous qui sommes responsables de cette guerre. Si l'étranger est venu faire invasion chez nous, il y a 9 mois, c'est l'Empire qui l'a amené. S'il y est resté aujourd'hui sous les murs de Paris, c'est la démogogie qui l'y retient.

Mais en sanctionnant cette paix nous avons l'espoir de la réparer. Nous avons foi dans le génie de la France qui plus d'une fois, l'a relevé du fond de l'abîme. Dès demain, nous travaillons à payer la rançon. Nous la payerons le plus tôt possible et il ne dépendra pas de nous que cette charge soit épargnée aux générations qui se suivront. L'Europe a douté de notre mission, nous réparerons peu après nos désastres, puis, nous fonderons enfin chez nous l'ordre et la véritable stabilité, et, plus tard, lorsque la France sera retrouvée, les puissances qui nous ont délaissées rechercheront un jour notre arbitrage.

M. RANDOT demande que la discussion des articles soit ajournée afin que la Chambre ait le temps de réfléchir sur le rapport qui vient de lui être présenté.

La Chambre décide qu'elle passera immédiatement à la discussion des articles. M. l'amiral FOURCIGNON parle de l'attitude qu'il convient à la Chambre de prendre en présence du traité de paix.

Il expose que notre intérêt, comme notre honneur, nous commande de répondre par la dignité du silence au sentiment inexorable auquel a cédé un vainqueur enivré de son triomphe. Nous y gagnerons le respect du monde. Votons donc ce traité fatal, mais gardons-nous de formuler aucune demande qui pourrait nous exposer à l'affront d'un refus. (Assentiment.)

Le général CHANZY dit qu'il signera le traité de paix parce qu'il importe à la France de recouvrer sa liberté d'action et de tenir les engagements qu'elle a pris, quelque douloureux qu'ils puissent paraître. Toutefois, l'orateur s'étonne de voir des exigences nouvelles introduites après coup, par l'Allemagne dans les préliminaires de paix. La lutte héroïque que la France a soutenue contre son ennemi lui donne le droit de repousser

des exigences inattendues que rien ne l'oblige à accepter. Les négociateurs ont fait leur devoir, mais leur rôle fini, celui de l'Assemblée commence. L'orateur prend le monde à témoin du caractère juste et injustifiable des exigences qu'il signale. Parant de l'échange proposé par l'Allemagne au sujet de Belfort, le général Chanzy déclare ne voir aucun avantage dans cet échange. En mettant en parallèle les terrains cédés par l'Allemagne et ceux que nous lui céderions, il y aurait un véritable désavantage au contraire. Les minerais ferronniers sont plus riches d'une part que de l'autre. D'un autre côté, il n'est pas exact de dire que les populations du côté de Metz parlent plus allemand que celles du côté de Belfort. Au point de vue stratégique, le désavantage n'est pas moins grand. En cédant les territoires nouveaux près du Luxembourg, on nous ferme le chemin de fer de Longwy à Arlon. Cette cession rapprocherait les Allemands du Luxembourg qu'ils renforceraient dans une sorte de cercle et complèterait presque la ceinture dont ils veulent étendre le Grand-Duché, une de leurs convictions les moins dissimulées. Les déclarations du prince de Bismarck sont précises à cet égard.

Nous ne pourrions accepter qu'une compensation. Nous ne devons, d'ailleurs, accepter aucun compromis qui puisse atténuer les conséquences de la force que nous tient le fer sur la gorge.

M. le général CHANZY relève aussi la clause qui laisse l'Allemagne juge de l'époque où elle retirera ses troupes du rayon de Paris, puisqu'elle seule déterminera quand l'ordre sera rétabli à Paris et en France. Il faudra payer 1500 millions pour que nous soyons libres de ce côté. M. le général Chanzy combat rapidement encore d'autres clauses qui ne sont que des aggravations précédemment admises, sans qu'il y ait aucune compensation. Le général Chanzy poursuit en émettant certaines considérations sur les conditions de l'occupation allemande et sur la situation faite aux départements envahis. Il conclut en demandant que l'on s'en tienne aux conditions des préliminaires de paix dont l'Assemblée a reçu communication à Bordeaux. En effet, l'insurrection détestable qui afflige notre pays ne saurait donner à l'Allemagne le droit de nous imposer des conditions nouvelles et inacceptables. Il y a de notre dignité et de l'honneur de l'Allemagne.

Le président annonce que plusieurs membres lui ont remis une demande tendant à ce que la Chambre se constitue en Comité secret.

Le président va mettre la demande de Comité secret aux voix.

M. THIERS se dispose à monter à la tribune pour combattre la proposition de Comité secret.

Les auteurs de cette proposition la retiennent.

Un membre. — M. le général Chanzy ayant commencé la discussion, le Comité secret devient inutile.

M. PELTREAU DE VILLENEUVE. — Une discussion semblable demande le calme, la dignité de l'attitude et une résignation, en quelque sorte, l'obligée. L'échange seul des territoires paraît à l'orateur devoir être l'objet d'un examen public. L'honorable membre rappelle la minorité de la Commission et il faut toute la gravité de ses convictions pour oser aborder la tribune dans une question aussi grave et qui préoccupe non seulement cette assemblée, non seulement l'Europe, mais le monde entier. Les préliminaires de paix ont été subis, mais douloureusement comme une nécessité, mais ils n'auraient pas dû être aggravés.

Pour M. Pelteau de Villeneuve, aucun gouvernement n'a le droit de retrancher la qualité de Français à des territoires déclarés français dans les préliminaires de paix. Dans le rayon de Belfort, la question réservée pour une rectification de frontières. Ce sont de nouveaux Français que l'on propose d'acquiescer, et cette acquisition serait parfaite si elle ne devait pas être le corollaire d'une aliénation volontaire ; sur un autre point, des communes françaises que les préliminaires ont conservées comme françaises, et nous ne saurions soustraire à leurs habitants la qualité de Français qui leur était définitivement acquise. L'honorable membre de la minorité de la Commission conteste aussi les avantages de la cession au point de vue des produits territoriaux et surtout des produits miniers, qui ont une toute autre valeur du côté de Metz, que du côté de Belfort. C'est un milliard 200 millions que nous donnons à la Prusse. L'annexion, une fois votée, c'est la condamnation de l'industrie de

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 21 MAI 1871.

— 39 —

LE

## DERNIER IRLANDAIS

PAR

ELIE BERTHE

X.

LE MARCHÉ

Pendant que ceci se passait à Stone-House, le village de Neath présentait le spectacle le plus animé. Les routes avoisinantes étaient encombrées de paddies et de troupeaux qui se dirigeaient vers le centre commun. L'unique rue, étroite et roide, qui serpentait sur le flanc de la colline, eût été un espace insuffisant et peu commode pour recevoir la cohue qui commençait. Aussi la foule se portait-elle vers une grande plaine, située en bas du village, et qui semblait créée par la nature pour une semblable destination. Là, depuis les premières heures de la journée, c'était un tohu-bohu bizar-

re d'être humains, de chariots, de chevaux, de bestiaux, un fourmillement de matière animée qui eût donné le vertige. On était assourdi, même à distance, par les clameurs des gens, les claquements des fouets, les beuglements sours des vaches, les bêlements aigus des moutons et les grognements de ces animaux que miss Avondale, avec sa prudence anglaise, appelait des animaux *sans nom*. Un temps magnifique éclairait la fête, et, malgré la poussière, un soleil ardent permettait de voir tous les détails de ce tableau mobile.

Au tour du marché s'élevaient des barriques misérables, des étalages ambulants, des tentes en toile déchirée, dont les propriétaires appelaient la pratique à grands renforts de gestes et d'éloquence. Il y avait des colporteurs, des marchands d'images, des débitants de bagues en plomb contre la fièvre ou de rosaires bénits par le pape ; des juifs qui vantaient aux passants demi-nus les vieilles détroques exposées aux regards sur des éventaires malpropres. Quelques-unes de ces tentes étaient aussi des salles de bal ou de cabaret. Dans les premières, le pag-pipper (*joueur de cornemuse*) ou le joueur de violon, monté sur une chaise, excitait avec force tons criards de fausses notes les garçons et les filles à montrer l'agilité de leurs pieds nus ; dans les autres, une vieille femme rechignée, assise devant un tonneau couvert de gobelets et de pots, faisait frirer des puddings ou des rissoles de porc

dont les émanations nauséabondes paraissent pourtant fort appétissantes à certains pauvres diables arrêtés bouche béante devant ce restaurant improvisé, la main sur leurs poches vides.

Parmi ces industriels femelles, mistress O'Flanagan se distinguait par une tente plus vaste, un tonneau plus ventru, une poêle mieux garnie que celles de ses rivales ; la bonne dame elle-même, avec son ample corpulence, son visage bourgeonné, son gros nez rouge, formait une vivante et attrayante enseignes pour son établissement. Au milieu de cette foule bariolée, où les cinq sens d'un homme délicat eussent été également affectés, quelques constables en uniforme sordide, le fusil sur l'épaule, le visage rogue, circulaient lentement. Plus loin, le sergent recruteur, précédé d'un tambour qui battait la marche sur une caisse crevée, promenait en triomphe un grand drôle couvert de haillons et de rubans, qu'il avait enivré la veille pour l'enrôler, et cherchait à tenter les badauds par ce brillant exemple du bonheur militaire.

Malgré tout cela, le marché n'avait pas sa physionomie accoutumée ; un observateur attentif eût deviné à certains symptômes menaçants la crise prochaine. D'abord, on avait vu des habitants du voisinage, venus à la foire avec leurs familles et leurs troupeaux, se retirer brusquement sans avoir vendu leurs denrées, après une conversation à voix basse avec des passants. Les hommes formaient de petits groupes où l'on cau-

sait d'un air animé. Certains individus, qui, le chapeau enfoncé sur les yeux, semblaient vouloir se cacher, allaient de l'un à l'autre, comme pour donner un mot d'ordre. Malgré les invitations du violon et de la cornemuse, les salles de danse restaient désertes ; le piper s'épuisait dans le vide, sans gagner de quoi renouveler son souffle avec une mesure de whisky. Dans les cabarets, même solitude. Si une société paraissait disposée à stationner un peu longuement autour du tonneau provocateur, un des personnages dont nous avons parlé, s'avançant tout à coup, prononçait quelques paroles d'un ton impérieux ; aussitôt la compagnie se dispersait sans avoir bu plus d'un seul verre de la liqueur nationale. Les paddies n'avaient d'autres armes apparentes que ces bâtons courts et noueux qu'on nomme *shillelaghs*, mais on devinait les couteaux cachés dans les poches, et on savait qu'à un moment donné un certain nombre de ces fusils rouillés, si rigoureusement prohibés dans les îles britanniques, apparaîtraient comme par enchantement.

Un cottage délabré qui s'élevait à l'entrée de la plaine, non loin de la grille de Stone-House, avait particulièrement une apparence mystérieuse. Les fenêtres en étaient fermées ; deux ou trois gaillards en guenilles, qui rôdaient alentour, semblaient chargés d'en garder soigneusement la porte. De temps en temps, des individus isolés ou par petites troupes de trois ou quatre se présentaient à l'en-

trée du cottage ; après quelques pourparlers avec les gardiens, on frappait doucement à la porte, qui s'ouvrait aussitôt et se refermait sur les arrivants. Mais leur visite n'était jamais longue ; bientôt ils sortaient et se mêlaient de nouveau à la foule immense qui couvrait le marché.

Ce cottage était le quartier général des insurgés. Au fond d'une pièce obscure, Richard O'Byrne, revêtu d'une espèce de petit uniforme, avec les insignes de son ancien grade dans l'armée anglaise, écrivait sur une table boiteuse, à la lueur d'une chandelle. Cinq ou six personnes se tenaient à distance respectueuse et cuchaient avec chaleur.

William Sullivan entra, conduit par Tom Irwing. A sa vue, Richard se leva précipitamment, et, prenant l'aveugle par la main, il le fit asseoir près de lui sur le banc.

— Bonjour, mon vieil ami, dit-il, je vous attendais avec impatience. Eh bien ! que venez-vous m'apprendre ?

Avant de répondre, Sullivan promena ses doigts sur le bras du capitaine jusqu'à ce qu'il eût rencontré son épaulette d'argent.

(La suite à un prochain numéro.)